



Spécialiste des installations thermiques, le chauffagiste, titulaire d'un CAP Monteur en installations thermiques, est chargé d'installer, de réparer et d'entretenir les chaudières, les radiateurs, les canalisations et est, de plus en plus, amené à travailler sur les panneaux solaires. Il travaille tant chez les particuliers qu'en milieu collectif. Il peut également exercer ses compétences sur les chantiers de construction ou de rénovation, pour l'installation des équipements. Lorsqu'il est dépanneur, il est amené à se déplacer constamment.

Objectifs de la formation

Implanter, équiper, fixer, raccorder des équipements thermiques

Mettre en service des équipements thermiques

Assurer la maintenance préventive et corrective d'équipements thermiques

Organiser et sécuriser son activité

Au programme

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante obligatoire : anglais
- Français - Histoire-géographie -
- Enseignement moral et civique
- Prévention - Santé - Environnement

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- Apprentissage : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables légaux / apprenants

Modalités d'évaluations

Évaluations régulières en Centre de formation et en entreprise

Examen final à l'issue de la formation

L'ensemble des blocs de certification doit être validé pour obtenir le diplôme.

Le Diplôme

- Le CAP (niveau 3) est composé de 8 blocs de compétences professionnelles : [RNCP 38306](#)
- Organisme certificateur : Education Nationale

Tarifs

- Apprentissage : Coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO). La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO.
- Formation continue : Tarif : 15€ /h TTC.

Financer ma formation

OPCO

Informations pratiques

Durée de la formation

CAP en 1 an

455 heures de formation en CFA

CAP en 2 ans

910 heures de formation en CFA

Horaires

Les horaires diffèrent selon les sites de formations.

Rythme

1 semaine sur 3 au centre de formation

Pré-requis

Apprentissage :

- Pour une formation en 2 ans : Aucun

- Pour une formation en 1 an : Être titulaire du CAP MIS

Modalités et délais d'accès

Préinscription sur le site web ou en direct lors des JPO.

Votre candidature sera prise en compte dans les 5 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation Bobigny

91-129 rue Edouard Renard
Bobigny 93013

Accueil

 01 41 83 38 38

 seformer.bobigny@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.93@cma-idf.fr

CMA Formation Saint-Maur

25 avenue Raspail
Saint-Maur-des-Fossés 94100

Accueil

 01 49 76 50 30

 seformer.saint-maur@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.94@cma-idf.fr

Reconversion professionnelle

 reconversion@cma-idf.fr